

# PARLER DE VOTRE HANDICAP FERA TOUTE LA DIFFÉRENCE !

**Si 80% des handicaps sont invisibles,** leurs conséquences sont bien réelles et peuvent perturber votre vie professionnelle. Grâce à la **RQTH\*** et à sa déclaration auprès de votre employeur, vous pouvez bénéficier d'aménagements de poste qui faciliteront votre quotidien en entreprise tout en préservant votre état de santé. Le référent handicap est votre interlocuteur privilégié pour vous accompagner dans vos démarches, sensibiliser l'ensemble du collectif et faire le lien entre les acteurs internes et externes pour favoriser un environnement de travail adapté à chacun.

**Concilier handicap et emploi  
c'est possible, alors parlons-en !**

*Des solutions existent pour  
concilier handicap et emploi.  
parlons-en !*



Une production réalisée dans le cadre  
du réseau des référents handicap animé par l'  agefiph

\*Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé.  
©Agefiph - Agence Bbird - Crédit photographique : www.adobestock.com - Février 2025

**activ box**

SENSIBILISATION & HANDICAP